

DES ÉTUDES À L'EMPLOI



ARTS DU SPECTACLE

Table des matières

Les secteurs professionnels proches de la discipline	5
Art, Culture	6
Communication, Journalisme	8
Enseignement, Formation	10
Recherche, Innovation	12
Des secteurs professionnels éventuellement envisageables	15
Social, Humanitaire	16
Management, Fonctions administratives	18
Internet, Multimédia	20
Sigles utilisés	22

Mode d'emploi du document

Des pistes à explorer

Ce document a pour objectif de donner des pistes qu'il appartiendra à l'utilisateur d'explorer. Il indique des secteurs potentiellement envisageables sur la base des compétences en cours d'acquisition en licence et non en fonction de statistiques d'insertion professionnelle.

Détermination des secteurs professionnels pour la licence

Le choix des secteurs professionnels se fait en s'appuyant sur des compétences en cours d'acquisition à différentes étapes de la licence ou bien sur une ouverture de certains diplômes à des filières d'origines très diverses.

Les secteurs potentiellement envisageables sont classés en 2 catégories :

- les secteurs professionnels proches de la discipline : ce sont les secteurs vers lesquels une poursuite d'études est « logique » et s'appuie essentiellement sur les acquis de la licence
- les secteurs professionnels éventuellement envisageables : ce sont les secteurs qui nécessitent de mobiliser quelques-unes des compétences acquises en cours de licence mais qui demandent également un intérêt pour le domaine, attesté par une expérience professionnelle, soit au titre d'une implication dans une association, un club, etc. soit dans le cadre d'un job étudiant ou d'un stage facultatif.

L'accès à ces secteurs professionnels peut être facilité par une ouverture très large du diplôme à des disciplines variées.

Des informations non exhaustives

Les informations contenues dans cette brochure ne sont pas exhaustives et sont susceptibles d'être modifiées à tout moment.

Des poursuites d'études après une 2e ou 3e année de licence

Pour chaque secteur, sont mentionnées les formations professionnelles offertes à l'UGA après la validation d'une L2 ou L3, de la licences professionnelles (Bac + 3) au Master (Bac +5).

Aux exemples de métiers indiqués pour chaque secteur professionnel ne correspondent pas nécessairement des formations proposées à l'UGA. D'autres parcours peuvent être envisagés dans d'autres universités ou écoles spécialisées.

Un accès sélectif aux formations professionnelles

L'accès à une formation professionnelle est toujours sélectif. Cette sélection peut prendre différentes formes : un choix spécifique d'option en cours de licence et/ou la constitution d'un dossier de candidature suivi, dans certains cas, d'un entretien de motivation avec un jury, la réussite à un concours, etc.

Dans tous les cas : stages, choix du sujet de mémoire et des travaux universitaires, activités de loisirs et associatives et emplois étudiants favorisent l'accès aux formations sélectives. Ils constituent des passerelles nécessaires pour aller de la formation universitaire à une démarche professionnelle.

Les secteurs professionnels proches de la discipline



Les professionnels de ce secteur participent à la création d'œuvres artistiques et culturelles telles que des pièces de théâtre, des films, des documentaires, etc. qui peuvent être diffusées de différentes manières : dans les salles de spectacle ou les cinémas mais aussi à la télévision, sur Internet ou encore à l'occasion de festivals, etc.

La palette des métiers de ce secteur est donc très large : conception, réalisation, diffusion / communication, sans oublier la promotion des artistes, l'animation autour d'un film, d'une représentation théâtrale, la critique, mais aussi le management de structures culturelles.

Marché de l'emploi : pour accéder aux métiers en lien avec la création d'œuvres artistiques, il est nécessaire de faire preuve d'une détermination sans faille. Réseau, bouche-à-oreille, expérience par les stages notamment sont les clés essentielles de la réussite. Pour se faire connaître, les professionnels ont tout intérêt à participer aux nombreux festivals au cours de quels les œuvres sont mises en compétition.

Les places sont chères également pour les professionnels souhaitant travailler dans la culture, que ce soit pour le management des salles de spectacle ou la communication et l'animation culturelles.

Niveau de recrutement : Un Bac + 5 est recommandé pour travailler dans ce secteur.

Des exemples de métiers

↳ Scénariste :

il construit un scénario, soit à partir de son imagination soit en s'appuyant sur un texte littéraire (roman, pièce de théâtre...), soit en travaillant sur une commande, souvent pour la télévision, avec un thème et dans un genre donnés. Le scénario est une sorte de pense-bête où tous les éléments du tournage (dialogues, décors, attitudes des acteurs...) sont répertoriés, ce qui permet à chacun de savoir ce qu'il a à faire. Ce scénario peut être écrit avec le réalisateur. Avec le succès des produits multimédias, le métier de scénariste multimédia se développe également.

↳ Metteur en scène :

le succès d'une représentation théâtrale dépend en grande partie de son travail de création. C'est lui qui assemble textes, décors, costumes, éclairages, espace, sons et jeu des acteurs en un tout cohérent. Par ses choix artistiques, il impose son parti pris de mise en scène et son interprétation de l'œuvre. Il choisit les artistes (comédiens, danseurs, chanteurs) et leur indique la direction à suivre sur scène, lors des répétitions. Il leur explique quelle intonation

utiliser, quel rythme donner aux dialogues, comment se déplacer sur scène, etc. Véritable moteur, il coordonne également le travail des équipes artistiques et techniques. S'il reste ouvert à leurs propositions, c'est lui qui a le dernier mot sur les costumes, le décor et la musique. Souvent comédien lui-même, il a pu débiter en tant qu'assistant de metteur en scène.

↳ Documentariste :

ce cinéaste du réel cherche à donner son point de vue sur le monde à travers une écriture cinématographique. Il peut travailler sur commande ou chercher un producteur pour faire aboutir son projet de documentaire animalier, historique ou social. Avant le tournage, il prépare son sujet, se documente, prend des contacts et sélectionne les interlocuteurs à interviewer. Il construit un scénario avec un pré découpage, les principales séquences, les plans d'illustration... Au moment du montage, le documentariste donne sa forme définitive au film : il peut ajouter une voix off ou de la musique, varier les plans, etc.

↳ Administrateur de salle de spectacle :

il prend en charge l'encadrement administratif et financier d'une structure culturelle (salle de concert, théâtre, opéra, etc.) en conciliant les impératifs budgétaires avec les projets artistiques. Cela passe par la recherche de subventions et de partenariats, le recrutement de personnels ou le suivi du budget. Il peut aussi être amené à collaborer avec les artistes et les techniciens en coordonnant le travail de chacun et il assure la promotion des spectacles.

↳ Attaché de presse :

son rôle est d'assurer la promotion d'un artiste, d'un spectacle, d'un film, d'une exposition... Pour cela, il utilise différents outils pour diffuser l'information auprès des journalistes : communiqués ou dossiers de presse pour présenter un livre ou un spectacle, conférence pour lancer un festival, etc. Pour cibler les médias en fonction des événements ou produits culturels, il doit posséder un important réseau de correspondants. Il doit également savoir utiliser les arguments qui vont inciter les journalistes à écrire un article favorable ou à diffuser un reportage à la radio ou à la télé.

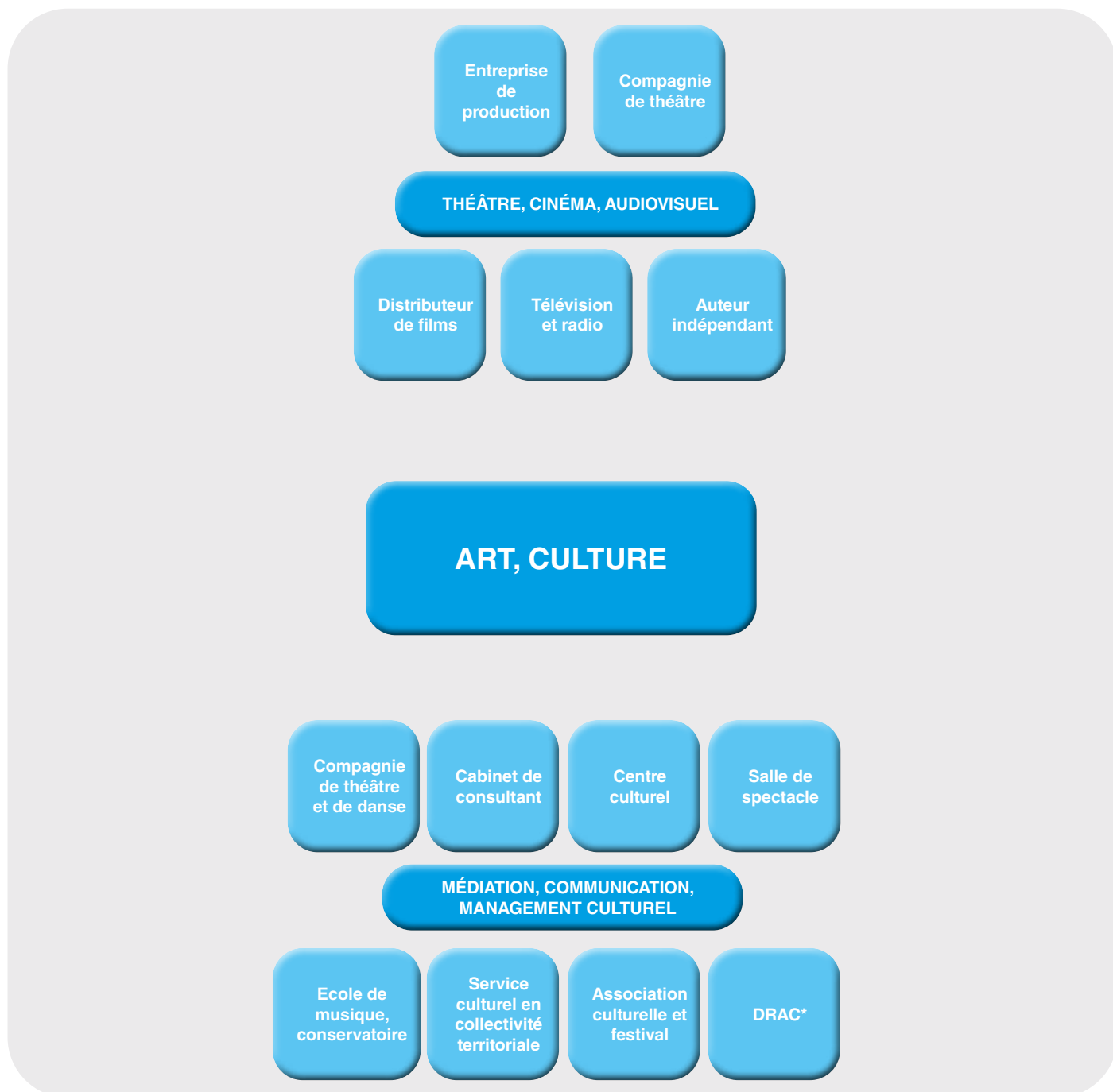
Formations possibles à l'UGA

◆ Masters (Bac + 5)

- [Arts de la scène](#)
- [Etudes cinématographiques](#)
- [Documentaire de création](#)
- [Diffusion de la culture](#)

A noter : un certain nombre d'étudiants titulaires de la licence Arts du spectacle réussissent les concours d'entrée dans des écoles spécialisées : Théâtre national de Bretagne (TNB), Théâtre national de Strasbourg (TNS), conservatoire de Paris, conservatoires de région, comédie de Saint-Étienne, ENSATT/FEMIS, INSAS à Bruxelles, ciné-fabrique à Lyon, etc.

Des structures d'emploi possibles



Liens utiles

- [Ministère de la culture](#)
- [Les métiers du secteur culturel](#)

Documentation disponible à l'espace orientation et insertion professionnelle

Ressources imprimées

- **Fiche CIDJ** n° 2.28 : Les métiers du management culturel ; n° 2.26 : Les métiers du spectacle et de la scène ; 2.681 : les métiers de l'audiovisuel

- **Parcours ONISEP** n° 127 : [Les métiers de l'audiovisuel](#) ; n° 159 : [Les métiers de la culture et du patrimoine](#) ; n° 162 : [Les métiers du cinéma](#)

Ressources numériques

- [Fiches CIDJ](#) sur [PROSE](#)

- Site [Mon orientation](#)

Communication, Journalisme



Ce secteur recouvre des réalités professionnelles parfois différentes selon qu'il s'agit de communication interne ou externe au sein d'une entreprise, de journalisme, de relations publiques, sans oublier la communication digitale.

Ces univers relèvent pourtant bien de techniques professionnelles proches sur certains aspects : l'objectif est de transmettre un message à un public cible en utilisant divers supports : le papier mais aussi et surtout les nouvelles technologies (web 2.0, réseaux sociaux, blogs, etc.) qui ont largement fait évoluer les pratiques.

Seul l'objectif peut distinguer les différentes fonctions de communication : il s'agit soit d'informer sur l'actualité économique, sociale, politique, sur un évènement, soit de promouvoir l'image d'une entreprise ou d'une institution publique.

Le marché de l'emploi : les métiers du secteur de la communication sont très prisés mais le nombre d'emplois proposés est loin de pouvoir absorber tous les jeunes formés dans ce domaine. Quant aux métiers du numérique, ils offrent encore des opportunités du fait qu'ils irriguent toute l'économie et sont portés par des innovations permanentes.

Recrutement : Pour réussir en communication et journalisme, un Bac + 5 est fortement recommandé. Il faut avoir une solide culture générale, une formation reconnue, avoir suivi des stages et pratiquer l'anglais. Un réseau professionnel est aussi un plus à ne pas négliger.

Quant au recrutement dans le domaine des métiers d'internet, il peut se faire à niveau bac +2 et bac +3 mais la grande majorité des postes à pourvoir sont de niveau bac + 5, avec une large place faite aux jeunes diplômés. Tous les secteurs de l'économie ont besoin de spécialistes du digital : les Pure Players, entreprises qui exercent leur activité uniquement sur Internet (Google, Yahoo, Facebook, Twitter, mais aussi Médiapart, Rue 89, Dailymotion, YouTube, ETC) ; les agences spécialisées qui offrent des conseils en communication... ; les entreprises classiques comme les banques, les grands groupes industriels ou de presse, mais aussi le secteur public...

Enfin, ce secteur offre des opportunités de s'installer en free-lance pour proposer ses services. Dans ce cas, il est indispensable de prospecter pour décrocher des missions.

Des exemples de métiers

Journaliste :

il recueille, vérifie et traite l'information et l'actualité sur un sujet donné en vue de sa diffusion média selon les orientations de la structure d'information, les règles déontologiques et la réglementation de l'information. L'activité s'exerce au sein d'organes de presse, de sociétés de production, de services communication d'entreprises, ou en indépendant... Elle varie selon le type de média et de support (presse généraliste ou spécialisée, télévision, radio, Internet, ...), le type de traitement (rédaction, reportage vidéo, photographique, ...), la périodicité de la diffusion (quotidien, hebdomadaire, mensuel...), le type d'information (politique, scientifique...).

élaborer le plan de communication. Pour la communication interne, il est chargé de mobiliser l'ensemble du personnel autour du projet d'entreprise. Pour cela, il dispense une information rapide, organise les circuits d'information, élabore et diffuse le journal interne, met à jour l'intranet. Il peut organiser des événements festifs, des visites culturelles pour rassembler le personnel.

une entreprise ou une organisation. Il veille à la cohérence, à l'accessibilité et à la sécurité des informations. Il peut être chargé de la création de pages web, de la réactualisation du site, de traiter les incidents de fonctionnement de répondre aux questions posées via la messagerie du site. Il peut travailler tout aussi bien pour une entreprise, un magazine, un fournisseur d'accès...

Chargé de communication interne :

il organise et met en œuvre des actions de communication et de diffusion de l'information et réalise des outils/supports de communication selon la stratégie de l'entreprise. Il participe à la définition de la politique de communication et peut

Chargé de relations publiques :

il participe à la diffusion d'une bonne image de l'organisme ou de l'entreprise où il travaille. Il assure la promotion des services ou produits offerts par la société. Il s'occupe également de la production et de l'animation des campagnes de communication, de sensibilisation et de l'information (expositions, colloques, conférences de presse, visites d'entreprise...).

Consultant internet :

également appelé e-consultant, le consultant Internet intervient auprès d'entreprises souhaitant créer un site Internet ou réaliser une nouvelle version. Il étudie, en fonction du budget et des installations existantes, la faisabilité du projet. Il réalise un audit et propose ensuite des solutions à mettre en œuvre. Il conseille l'entreprise en proposant diverses solutions aux problèmes posés : Comment fidéliser les utilisateurs ? Comment actualiser les données ? Il élabore ensuite un cahier des charges pour la mise en œuvre du projet.

D'autres métiers :

Secrétaire de rédaction - Assistant de communication - Responsable de la communication événementielle - Consultant en communication

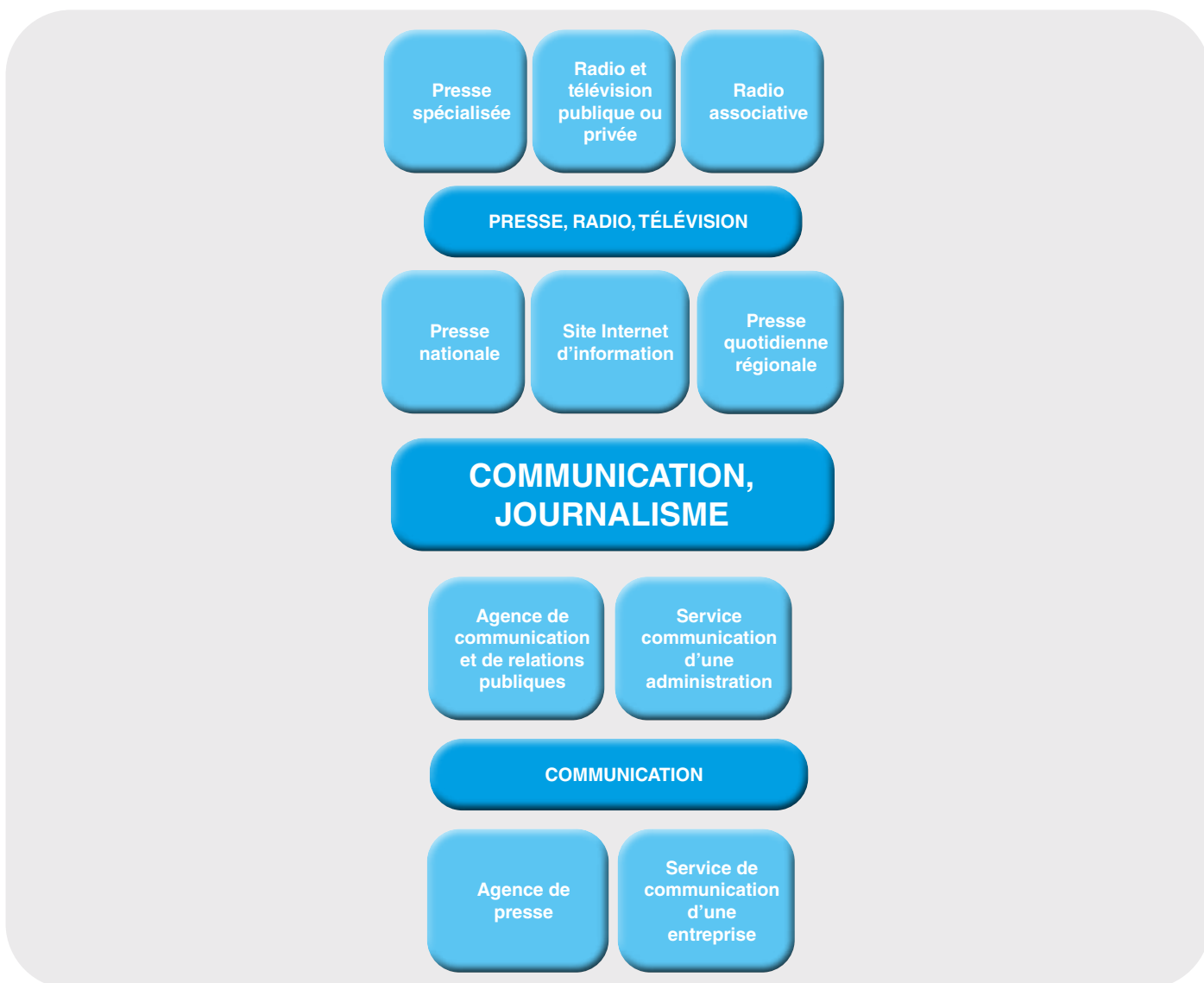
Formations possibles à l'UGA

♦ Masters (Bac + 5)

- [Information-communication publique et médias](#)
- [Communication d'entreprise](#)
- [Communication politique et institutionnelle](#)
- [Audiovisuel et médias numériques](#)
- [Journalisme](#)
- [Diffusion de la culture](#)

Attention : l'accès aux formations du secteur communication et journalisme est facilité par le choix, en licence arts du spectacle, du parcours bi-disciplinaire proposant la mineure information-communication.

Des structures d'emploi possibles



Liens utiles

- [Cartographie des métiers de la presse](#)
- [OPIEC](#) (observatoire des métiers du numérique, de l'ingénierie, du conseil et de l'évènement)

Documentation disponible à l'espace orientation et insertion professionnelle

Ressources imprimées

- **Fiche CIDJ** n° 2.672 : Les métiers de la communication ; n° 2.674 : Les métiers du journalisme
- **Parcours ONISEP** n° 166 : [Les métiers de l'information et de la communication](#)

Ressources numériques

- **Fiches CIDJ** sur [PROSE](#)
- Site [Mon orientation](#)

Enseignement, Formation



Ce secteur regroupe tous les professionnels spécialistes de la pédagogie, que ce soit dans l'enseignement initial ou dans l'enseignement relevant de la formation continue. Leur statut varie selon la (ou les) discipline(s) enseignée(s) et le public auquel ils s'adressent : professeur des écoles dans l'enseignement primaire, professeur de collège ou de lycée dans le secondaire, enseignant-chercheur à l'université, formateur d'adulte dans le système de formation continue, etc.

Ce secteur regroupe également des métiers ayant une forte proximité avec la pédagogie : conseillers principaux d'éducation, professeurs documentalistes, chefs d'établissements, etc. dans les collèges et les lycées, conseillers pédagogiques, directeurs d'école, etc. dans le primaire, responsables pédagogiques ou conseillers en formation continue, etc. pour la formation des adultes.

Des exemples de métiers

↳ Formateur :

sa principale fonction est de transmettre des savoirs ou savoir-faire à des groupes en formation. Il élabore et fait évoluer les programmes pédagogiques, produits de formation, supports de cours... Le formateur peut également être chargé de la préparation et de l'organisation matérielle du stage.

↳ Conseiller en formation :

il informe les publics demandeurs de formations (salariés, entreprises...). Il analyse les attentes, évalue les acquis, les niveaux et les potentialités. Il conseille, participe à la définition d'un itinéraire de formation et oriente vers les dispositifs mis en place en fonction des objectifs de la structure, de la législation en vigueur et de l'environnement socio-économique.

↳ Responsable pédagogique :

son rôle est de concevoir et d'élaborer les supports pédagogiques, en collaboration avec les formateurs. Il est responsable de la qualité pédagogique, il définit les projets de produits et joue un rôle de proposition et de conseil vis à vis des clients. Il coordonne une équipe pédagogique de formateurs et peut dispenser lui-même des actions de formation.

↳ Conseiller principal d'éducation (C.P.E.) :

il gère la vie scolaire dans les collèges et les lycées d'enseignement général ou technique. Il surveille les élèves et contrôle le respect du règlement intérieur de l'établissement d'enseignement (comportement, sécurité, effectifs, ponctualité, assiduité...) afin de garantir de bonnes conditions de

scolarité. Il a à la fois un rôle d'encadrement, de dialogue et d'animation. Il encadre également les équipes d'assistants d'éducation.

↳ Professeur des écoles :

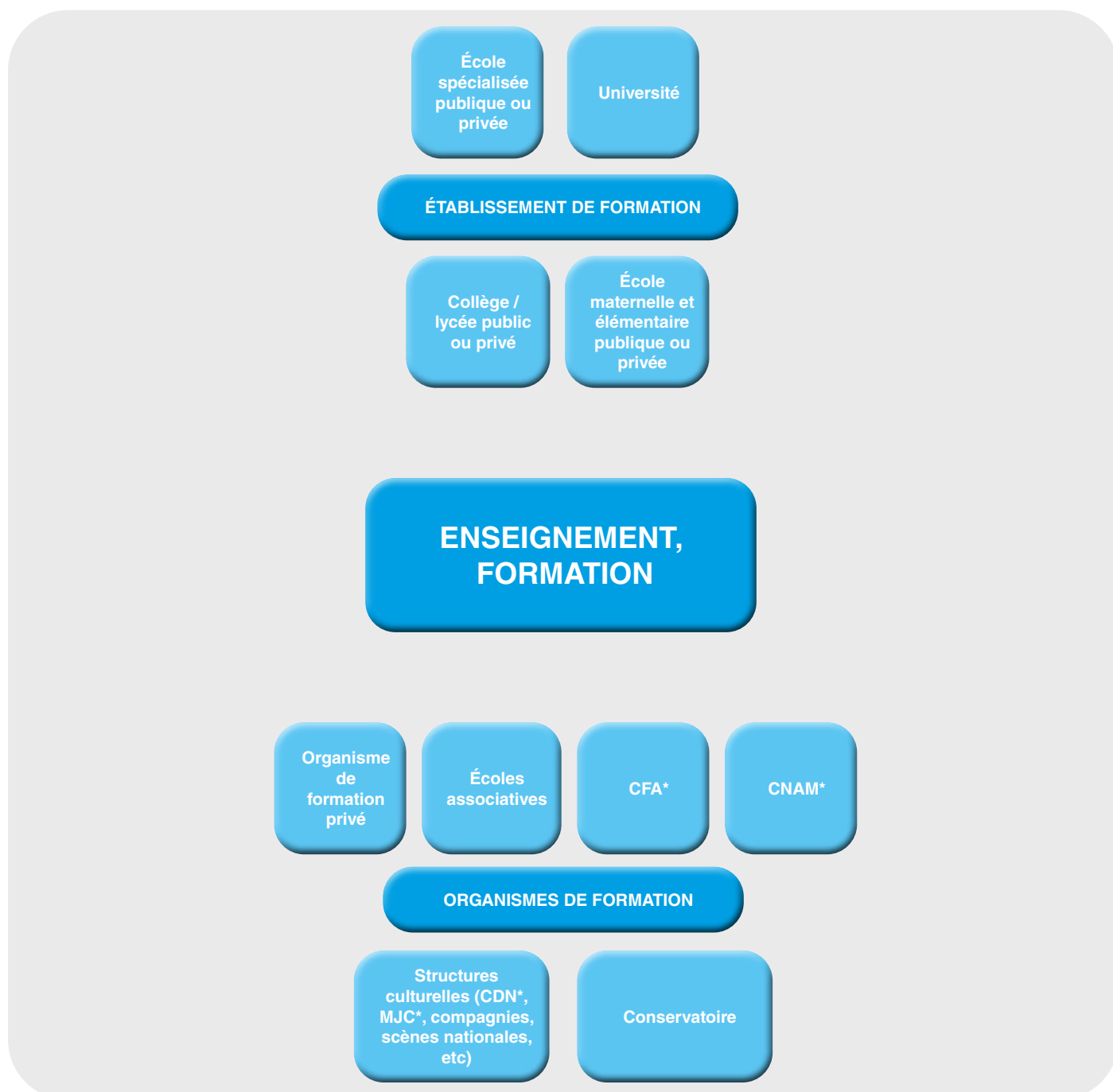
il enseigne aux élèves des écoles maternelles et primaires, soit auprès d'enfants ayant de 2 à 11ans. L'enseignement qu'il dispense est polyvalent : français, mathématiques, histoire et géographie, sciences expérimentales, langue vivante, musique, arts plastiques, activités manuelles et éducation sportive. Ce sont les contenus et les activités liés à toutes ces disciplines qu'il est amené à organiser et à conduire avec ses élèves.

Formations possibles à l'UGA

◆ Master (Bac + 5)

- Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation 1er degré - [Professorat des écoles](#)
- Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation 2nd degré - [Documentation](#)
- Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation 2nd degré - [Encadrement éducatif](#)

Des structures d'emploi possibles



Liens utiles

- [Les métiers et l'emploi dans l'enseignement \(ONISEP\)](#)
- [Les métiers de l'enseignement et de la formation \(CIDJ\)](#)

Documentation disponible à l'espace orientation et insertion professionnelle

Ressources imprimées

- **Fiches CIDJ** n° 2.41 : Les métiers de l'enseignement ; n° 2.42 : Professeur des écoles ; n° 2.45 : Enseignant du supérieur
- **Parcours ONISEP** n° 117 : [Les métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation](#)

Ressources numériques

- [Fiches CIDJ](#) sur [PROSE](#)
- Site [Mon orientation](#)



Ce secteur regroupe tous les professionnels assurant des fonctions de recherche.

Les résultats de la recherche pouvant être source d'innovation, les structures culturelles, compagnies de théâtre, centres nationaux dramatiques, réalisateurs de films, etc. peuvent s'en saisir pour créer des spectacles ou imaginer des scénarios de film intégrant ces innovations.

Niveau requis : Pour travailler dans le secteur de la recherche et l'innovation, un Bac + 5 (master, diplôme d'ingénieur) est le minimum requis, voire même un Bac + 8 (doctorat), notamment pour exercer comme enseignant-chercheur.

Des exemples de métiers

↳ Enseignant - chercheur en arts (profil arts de la scène, théâtre, création et/ou étude cinématographiques...) :

son travail comporte 2 volants : l'enseignement de sa discipline auprès des étudiants mais aussi la recherche. Son objectif est alors de participer à l'enrichissement de sa discipline, à partir d'un travail en bibliothèque, en laboratoire ou sur site, et d'une réflexion personnelle, dans le cadre

d'objectifs définis au niveau national ou régional. Il participe aussi à la diffusion des connaissances scientifiques en publiant ses travaux et en participant à des conférences et à des colloques. En qualité de professeur d'université, il impulse et dirige les activités du centre de recherche auquel il appartient : centre ou laboratoire universitaire ou associé au centre national de la recherche scientifique (CNRS).

↳ Chargé de valorisation de la recherche :

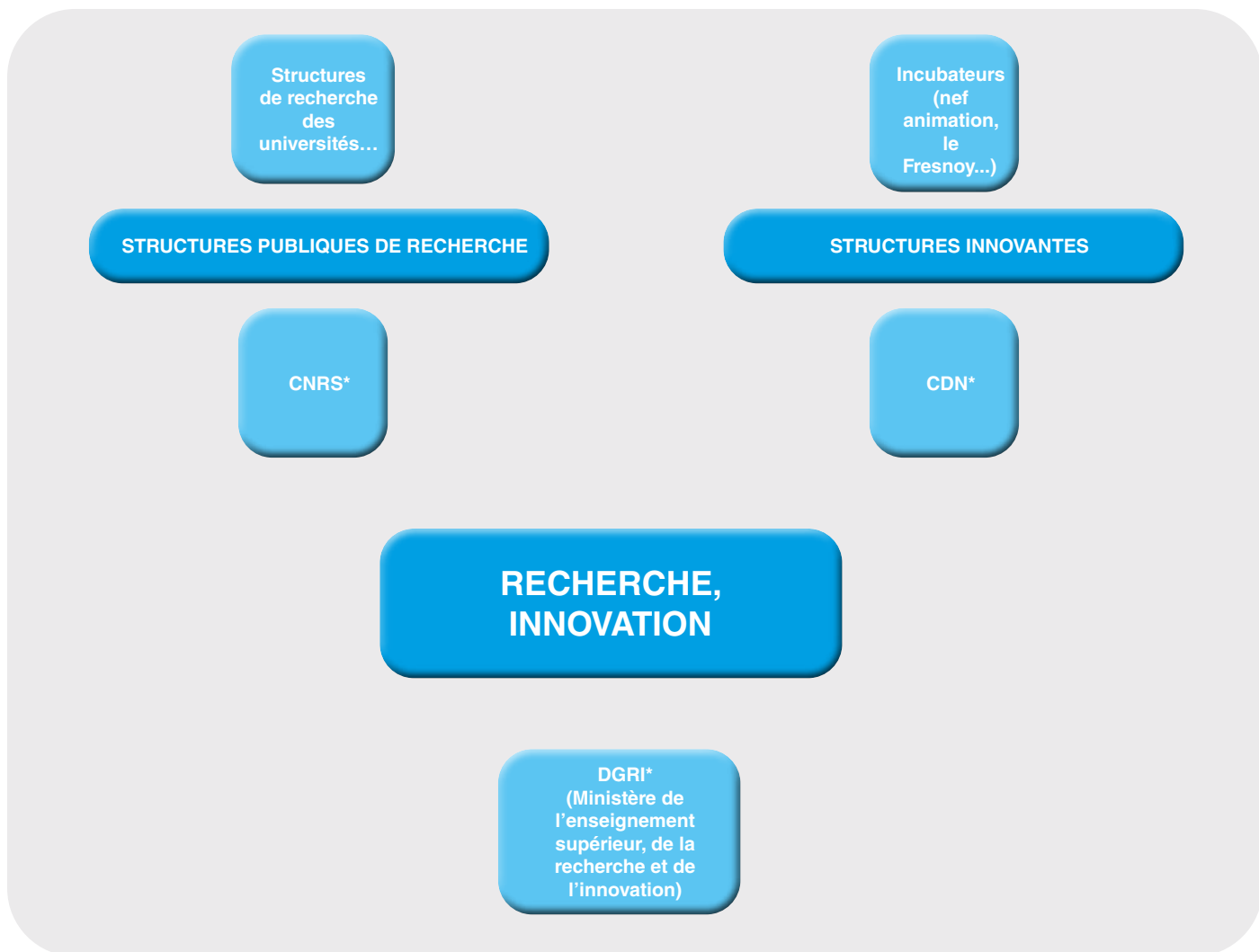
il propose, définit et met en œuvre la politique de valorisation, dans un ou plusieurs domaines scientifiques, des activités de recherche de l'établissement ; il assure la mise en relation des laboratoires avec le monde institutionnel, économique et social.

Formations possibles à l'UGA

♦ Master (Bac + 5)

- [Arts de la scène](#)
- [Etudes cinématographiques](#)

Des structures d'emploi possibles



Liens utiles

- [Les métiers et l'emploi dans la recherche](#) (ONISEP)
- [Les chercheurs](#) (Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation)
- [Les enseignants chercheurs](#) (Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation)
- Incubateurs : [Nef animation](#), [le Fresnoy](#)

Documentation disponible à l'espace orientation et insertion professionnelle

Ressources imprimées

- **Fiche CIDJ** n° 2.45 : Enseignant du supérieur ; n° 2.817 : Les métiers de la recherche

Ressources numériques

- [Fiches CIDJ](#) sur [PROSE](#)
- Site [Mon orientation](#)

Des secteurs professionnels éventuellement envisageables



Ce secteur regroupe des professionnels travaillant sur des problématiques liées aux difficultés d'ordre social (logement, précarité financière, insertion, difficultés relationnelles, maltraitance...) ou de santé (handicap, dépendance, santé mentale...) que ce soit à travers la gestion de structures d'accueil, l'évaluation ou plus directement l'accompagnement des publics confrontés à ce type de difficultés.

Leur rôle est essentiel dans la lutte contre l'exclusion, pour l'insertion et la reconstruction de liens sociaux. Cela passe par l'aide et l'écoute des personnes en difficulté, la reconstitution des réseaux de solidarité, l'accompagnement des chômeurs, le conseil aux familles, mais aussi la négociation, l'élaboration de projets... toute action qui permet d'être acteur du développement social.

Parmi ces professionnels, on trouve des animateurs socio-culturels, des chargés de mission sur les politiques de la vieillesse dans un conseil général, des assistants de service social, des éducateurs, des conseillers en insertion sociale et professionnelle ...

Niveau requis : Certains des métiers du secteur sont accessibles avec un Bac au minimum ou un Bac +2 / Bac + 3 tandis que d'autres nécessitent un Bac + 5, notamment les postes de gestion de structures, de coordination et d'évaluation des politiques menées dans le domaine du social et de la santé.

Des exemples de métiers

↳ Animateur socio-culturel :

ce terme regroupe une large palette de fonctions qui tournent autour des domaines du sport, des loisirs et de la culture. Il a pour mission de favoriser les échanges. Il contribue ainsi à développer une meilleure cohésion sociale à travers des activités de groupe qu'il conçoit, organise et encadre.

↳ Educateur Spécialisé :

qu'il travaille dans un établissement spécialisé, en milieu ouvert ou dans les quartiers difficiles, il prend en charge l'aspect éducatif du travail d'insertion. Il organise et anime des activités pour développer l'autonomie et l'épanouissement affectif et social des personnes dont il a la charge (handicapés, personnes souffrant de troubles du comportement, jeunes en dif-

ficulté sociale...).

↳ Conseiller en emploi et insertion professionnelle :

il conseille et propose des actions d'accompagnement professionnel afin de favoriser l'emploi et l'insertion professionnelle des personnes. Il aide différents publics à résoudre leurs problèmes de recherche d'emploi, de chômage, de reconversion professionnelle ou parfois de simple gestion de carrière. Il accueille et informe les personnes sur le marché du travail, les professions, les formations.

↳ Animateur en maison de retraite :

Il a pour mission de développer, d'organiser et de conduire des projets visant à l'épanouissement, la socialisation et l'autonomie des personnes. Il développe des

activités qui facilitent la communication, l'adaptation au changement et plus généralement la mise en œuvre d'une vie sociale. Il encourage l'expression, la créativité et l'épanouissement des individus par des techniques variées : expression corporelle, atelier d'écriture, multimédias, activités artistiques et culturelles.

↳ Administrateur de mission :

il assiste le chef de mission humanitaire : il gère les aspects administratifs de la mission (suivi du budget, rédaction des rapports financiers pour le siège, gestion du personnel local). Il participe aux réunions de coordination entre les différents acteurs humanitaires, entretient les relations avec les bailleurs de fonds, les autorités locales et les équipes mobilisées.

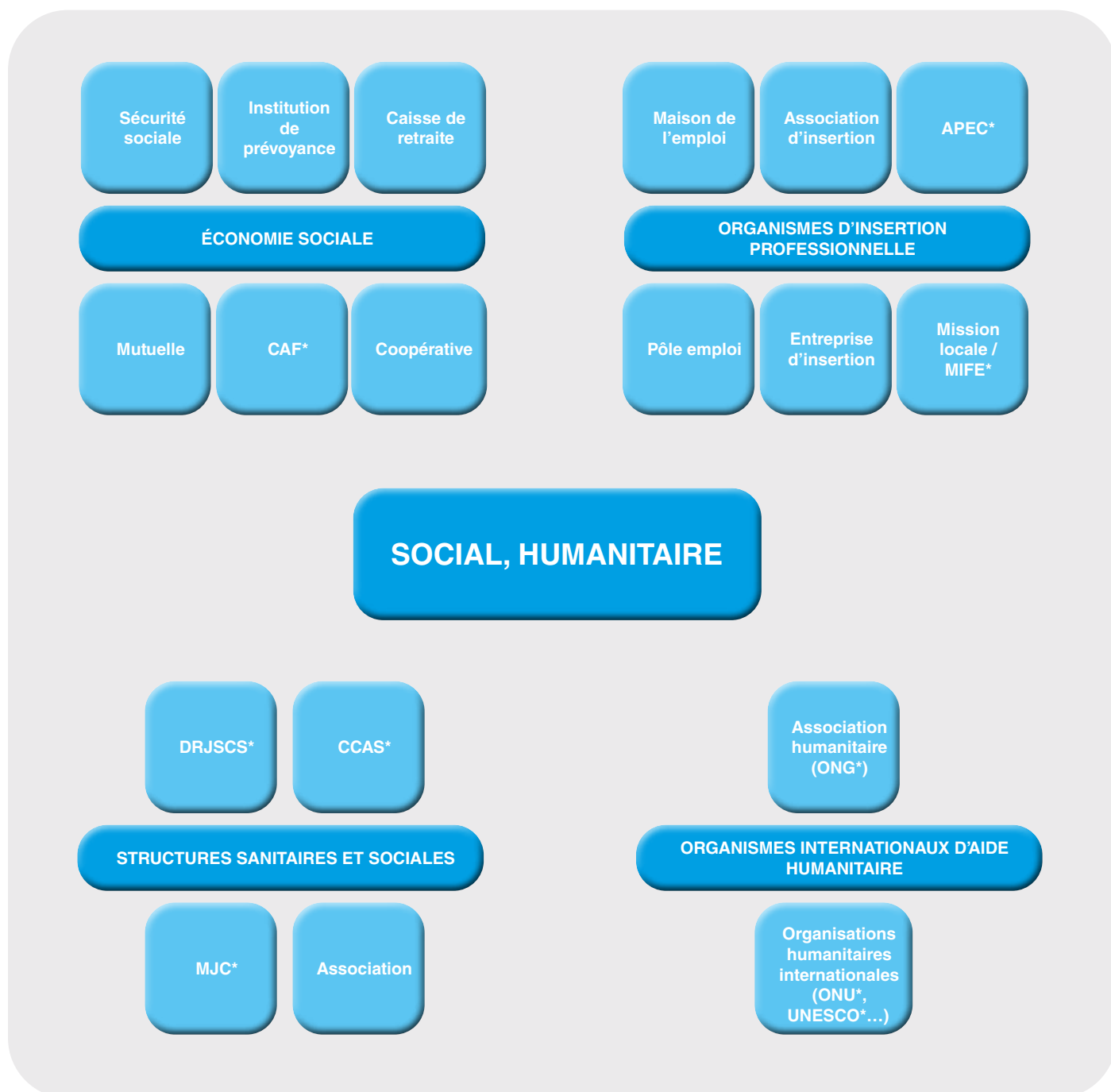
Formation possible à l'UGA

◆ Licence professionnelle (Bac + 3)

- [Gestion et accompagnement des parcours professionnels](#)

Il existe d'autres formations centrées sur l'animation socio-culturelle ou l'humanitaire, dans d'autres universités françaises.

Des structures d'emploi possibles



Liens utiles

- Maison de l'emploi : [exemple du pays voironnais sud Grésivaudan](#) et [coordonnées des maisons de l'emploi de l'Isère](#)
- [Annuaire des maisons de l'emploi en France](#)
- [Sanitaire / social](#) : adresse des structures du secteur
- [Action sociale](#) : registre du social et du médico-social

Documentation disponible à l'espace orientation et insertion professionnelle

Ressources imprimées

- **Fiche CIDJ** n° 2.09 : Les métiers de l'humanitaire ; n° 2.76 : Les métiers du social ; n° 2.763 : Les métiers de la médiation ; n° 2.767 : Travailler dans l'économie sociale et solidaire

- **Parcours ONISEP** n° 177 : [Les métiers du social](#)

Ressources numériques

- [Fiches CIDJ](#) sur [PROSE](#)

- Site [Mon orientation](#)

Management, Fonctions administratives



Le management consiste à définir une stratégie globale pour une entreprise ou une administration et à en superviser son exécution. Les managers assument donc une double responsabilité, à la fois stratégique et opérationnelle.

Au cœur des services support de la structure, la fonction administration, gestion, organisation, quant à elle, prend en charge le quotidien des activités administratives.

Le management

Une responsabilité stratégique qui passe par :

- la définition de la stratégie en terme d'objectifs à atteindre
- l'élaboration des objectifs de modernisation et de développement de l'entreprise
- la définition des grandes lignes de la politique commerciale, de distribution et de conquête de nouveaux marchés, etc.

Une responsabilité opérationnelle

Pour mettre en œuvre cette stratégie, il faut également s'assurer que les moyens organisationnels, techniques, financiers, logistiques, mais aussi humains sont mis en œuvre de façon satisfaisante.

L'administration

Il s'agit :

- d'assurer l'intendance de la structure, par exemple la logistique, l'entretien des bâtiments, la distribution du courrier, la réservation des salles de réunion, etc.
- de veiller à l'application des politiques de sécurité et à l'amélioration des conditions de travail en lien avec les instances représentatives du personnel.
- de définir et planifier les processus administratifs en relation avec le système d'information de l'entreprise.
- d'effectuer un audit d'organisation (recueillir l'expression des besoins, identifier les dysfonctionnements, ...) pour améliorer le fonctionnement des services

Recrutement : les cadres en charge des services généraux sont présents dans les grandes et moyennes entreprises ainsi que dans l'administration. Dans les petites entreprises, ces missions sont gérées par le dirigeant de l'entreprise ou l'un de ses collaborateurs (assistant de direction, adjoint de direction, directeur administratif et financier...).

La fonction secrétariat de direction

Elle intervient en support de l'activité d'un ou plusieurs cadres de direction ; elle prend en charge l'organisation quotidienne et le traitement de différents dossiers.

La fonction couvre deux types d'activités qui sont de plus en plus imbriquées :

- la gestion de dossiers ou projets touchant à l'organisation et à la communication interne et externe de l'entreprise comme la gestion de certains dossiers spécifiques (commerciaux, juridiques, relations entre les services centraux et les entités métiers, etc.), l'intervention sur des aspects organisationnels (réunions, déplacements, ...), le suivi dans le cadre d'un reporting aux supérieurs ou autres collaborateurs... et la gestion de la communication entre le cadre dirigeant et son réseau d'interlocuteurs (autres directions ou services, clients externes, médias, etc.).
- la prise en charge du secrétariat au quotidien : traitement du courrier, gestion des agenda(s) et qualification des appels (filtrage, etc.), archivage et classement des documents, des dossiers... et rédaction de notes, rapports, comptes rendus de réunions...

Recrutement : l'assistant ou le secrétaire de direction peuvent occuper cette fonction dans tous types d'entreprises ou d'administrations. C'est toutefois au sein des grandes structures que le statut cadre y est le plus souvent accordé.

Documentation disponible à l'espace orientation et insertion professionnelle

Ressources imprimées

- Fiche CIDJ n° 2.39 : Les métiers du secrétariat

Ressources numériques

- [Fiches CIDJ](#) sur [PROSE](#)

- Site [Mon orientation](#)

Des exemples de métiers

↳ Assistant de direction :

outre ses fonctions classiques de secrétariat (traitement du courrier, réponses téléphoniques, gestion de l'agenda, classement documentaire, organisation des déplacements et des réunions...), il joue un rôle de « bras droit » du directeur : gestion de dossiers comme les relations avec les clients ou les fournisseurs, coordination entre le siège et les antennes, suivi approfondi de tout ou partie des dossiers confiés à son directeur (études préalables, réalisation de tableaux de bord pour des bilans...). Il peut aussi l'assister sur des manifestations (foires, salons ...) et, dans certaines entreprises, peut être amené à encadrer une équipe de secrétaires.

↳ Attaché d'administration centrale :

c'est un fonctionnaire de l'Etat qui a pour mission de participer, sous l'autorité d'administrateurs civils, à la mise en œuvre des directives gouvernementales. Ses fonctions sont d'ordre administratif : rédaction

de textes législatifs, de rapports, de notes, d'études... Ses activités sont alors directement liées à la spécialité de son ministère de rattachement (Economie, Environnement, Affaires culturelles...). Il peut aussi être affecté à un service d'administration générale (gestion du personnel, comptabilité, finances...). Dans tous les cas, il exerce des fonctions de conception et peut être chargé de tâches d'encadrement.

↳ Responsable administratif :

il coordonne l'ensemble des services administratifs. Il définit et supervise la gestion administrative (procédures, fonctionnement, affaires juridiques, ...) et financière (trésorerie, contrôle de gestion, ...) d'une structure selon les choix stratégiques adoptés par les instances dirigeantes et les réglementations (financières, fiscales et commerciales) nationales ou internationales. Ses missions peuvent aussi inclure le suivi juridique et fiscal de l'entreprise, les suivis des assemblées générales...

↳ Secrétaire général de mairie :

collaborateur direct du maire et de ses adjoints, il prépare et met en œuvre les décisions du Conseil Municipal. Il est responsable d'une équipe et assure la coordination de l'ensemble des services. Le secrétaire général de mairie détient des compétences élargies lui permettant d'encadrer et de suivre la gestion administrative et budgétaire de la commune, de conduire des projets en pilotant les ressources humaines. Il dispose de compétences juridiques et rédactionnelles ainsi que d'une connaissance préalable du fonctionnement du secteur public lui permettant de mener à bien des actions complexes en concertation avec les partenaires institutionnels et locaux dans le cadre de l'intercommunalité, par exemple. Fonctionnaire territorial, il travaille le plus souvent dans les petites communes.

↳ D'autres métiers :

Attaché territorial - Rédacteur territorial - Secrétaire administratif

Formation possible à l'UGA

♦ Licence professionnelle (Bac + 3)

- [Management et pilotage des services administratifs](#)

♦ Masters (Bac + 5)

- [Manager double compétence](#)

Remarque : la licence Arts du spectacle n'est pas la mieux adaptée à une poursuite d'études vers ce secteur d'activité.

Cependant, pour les fonctions administratives, toutes les licences étant de niveau Bac + 3, elles permettent de se présenter aux concours de la fonction publique de catégorie A (bac + 3 minimum requis) ou B (bac minimum requis), essentiellement sur des fonctions administratives.

Il est éventuellement possible de candidater à la licence professionnelle citée ci-dessus pour favoriser la réussite aux concours administratifs. L'accès à cette formation est sélectif.

Pour ce qui concerne le management, Le master Manager double compétence est ouvert à des «non spécialistes» ayant un projet professionnel affirmé dans le domaine, leur apportant ainsi une double compétence

Des structures d'emploi possibles



Internet, Multimédia



Le Web est utilisé dans tous les secteurs d'activité et repose sur des technologies qui évoluent sans cesse.

Ce secteur regroupe des professionnels appartenant à 4 grandes familles de métiers :

- des spécialistes du codage informatique, de l'exploitation des données et du bon fonctionnement des réseaux
- des créatifs (webdesigner, directeur artistique web...), en charge de la conception visuelle d'un produit en ligne sur Internet
- des pros du webmarketing pour optimiser la visibilité d'un site, gérer l'image d'une marque sur le Net et faire grimper les ventes.
- des responsables des contenus (journaliste web, modérateur...) qui alimentent les pages et analysent les informations.

Niveau requis : Certains métiers, comme ceux de développeur ou de webdesigner, sont accessibles avec un diplôme à bac + 2/3, mais la plupart exigent un niveau bac + 5.

Formations possibles à l'UGA

◆ Masters (Bac + 5)

- [Audiovisuel et médias numériques](#)
- [Double compétence : informatique et sciences sociales](#)

Des exemples de métiers

↳ Community Manager :

son but est d'animer et fédérer pour une société ou une marque les échanges entre internautes en utilisant les services du web 2.0, comme les réseaux sociaux. Il veille à faire respecter les règles de bonne conduite au sein de la communauté. Il identifie les communautés sur le web pouvant faire connaître et diffuser des informations sur la marque ou l'entreprise (blogs, forums, listes de diffusion...), il anime des actions de recrutements de nouveaux membres pour sa communauté et veille à la mise à jour des informations sur les différents supports.

↳ Webmaster :

il a en charge la création de sites, de pages web, mais aussi la réactualisation de ces mêmes sites ainsi que le traitement des petits incidents de fonctionnement ou des gros bugs et la réponse aux questions posées via la messagerie du site. Il peut travailler aussi bien pour une entreprise que pour un magazine présents sur le web ou bien encore pour un fournisseur d'accès. En pleine mutation, ce métier se spécialise avec l'apparition de webmasters techniques et de webmasters éditoriaux.

↳ Architecte Web :

en prenant en compte le web mobile, les réseaux sociaux et le e-marketing, il conçoit l'infrastructure de sites à forte audience et accompagne leur développement. Pour cela, cet expert préconise des solutions techniques en tenant compte des besoins du client, de l'ergonomie recherchée ou des principes du webmarketing.



Liens utiles

- [OPIEC](#) (observatoire des métiers du numérique, de l'ingénierie, du conseil et de l'évènement)

Documentation disponible à l'espace orientation et insertion professionnelle

Ressources imprimées

- Fiche CIDJ n° 2.685 : Les métiers du Web
- Parcours ONISEP n° 130 : [Les métiers du Web](#)

Ressources numériques

- Fiches CIDJ sur [PROSE](#)
- Site [Mon orientation](#)

Sigles utilisés

[APEC](#) : Association pour l'emploi des cadres

[CAF](#) : Caisse d'allocations familiales

[CCAS](#) ou [CCAS](#) : Centre communal d'action sociale

[CDN](#) : Centre dramatique national

[CFA](#) : Centre de formation d'apprentis

[CNAM](#) : Centre national des arts et métiers

[CNRS](#) : Centre national de la recherche scientifique

[DGRI](#) : Direction générale de la recherche et de l'innovation (ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation)

[DRAC](#) : Direction régionale des affaires culturelles

[DRJSCS](#) : Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale

[ENSATT](#) : École nationale supérieure des arts et techniques du théâtre

[ETI](#) : Entreprise de taille intermédiaire

[ESN](#) : Entreprise de services numériques

[FEMIS](#) : École nationale supérieure des métiers de l'image et du son

[INSAS](#) : Institut national supérieur des arts du spectacle et des techniques de diffusion

[MIFE](#) : Maison de l'information sur la formation et l'emploi

[MJC](#) : Maison des jeunes et de la culture

[ONG](#) : Organisation non gouvernementale ([ONG de défense de l'environnement](#))

[ONU](#) : Organisation des Nations Unies

[TPE](#) / [PME](#) : Très petite entreprise (ou microentreprise) / Petite et moyenne entreprise

[UNESCO](#) : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

DES ÉTUDES À L'EMPLOI

> ARTS DU SPECTACLE

>> Février 2019



Réalisé par le service Publication Information Communication

Direction de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle - UGA